

# Concours

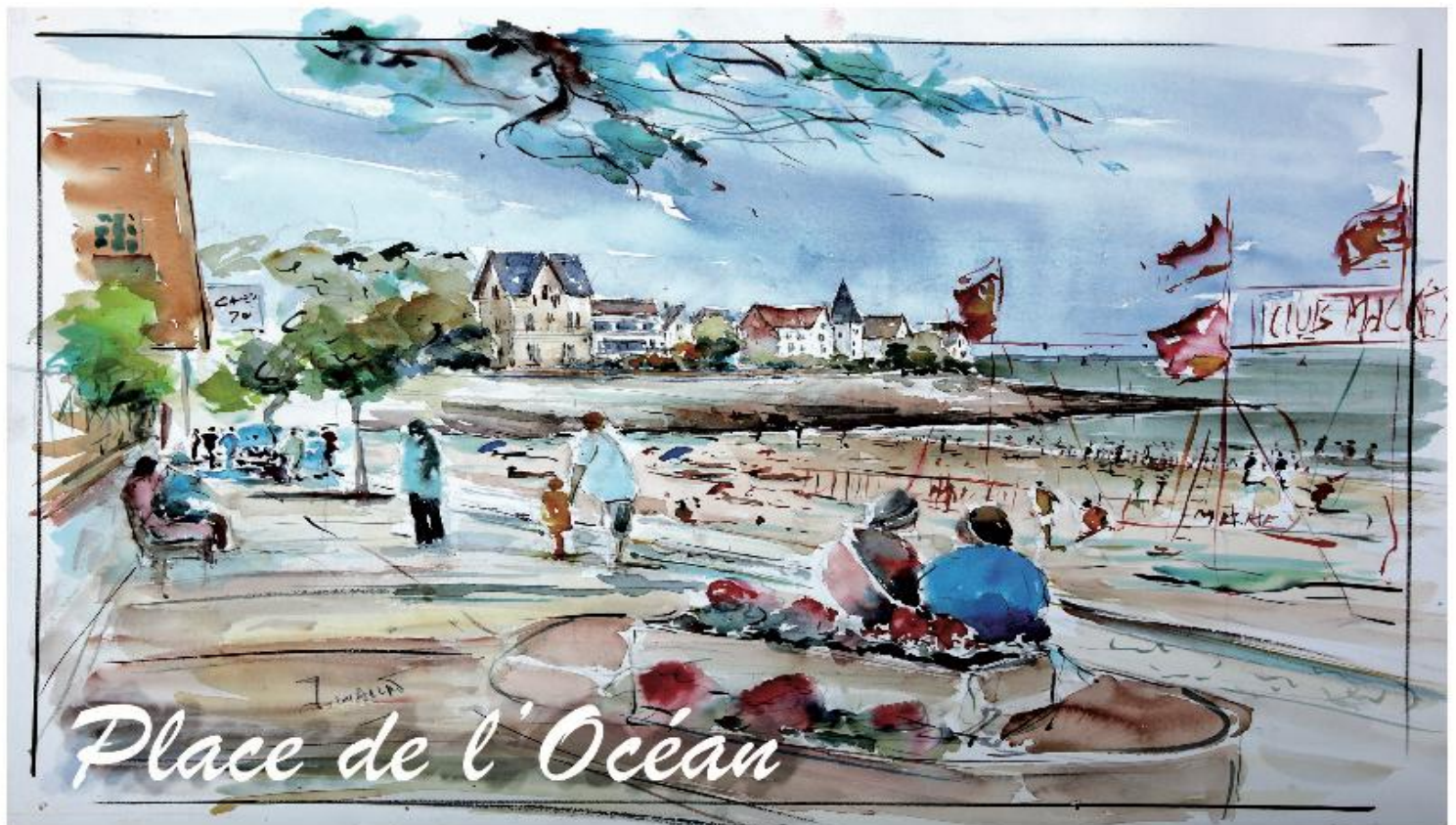
ouvert à tous

Organisé par le **Syndicat d'Initiative** - Partenaire du **Forum de l'environnement**

## Artistes dans la ville

### Peinture et Créations

## Saint-Palais-sur-Mer



# Samedi 23 juin 2018

#### Réglement et inscription :

Office du Tourisme de Saint-Palais-sur-Mer : 1, Avenue de la République

Téléchargement du règlement-inscription sur le site de la Mairie : [www-stpalaisurmer.fr](http://www-stpalaisurmer.fr)

Pour tous renseignements complémentaires :

Syndicat d'Initiative de Saint-Palais-sur-Mer

Jacqueline tél: 06 18 32 09 54

[jakline706@gmail.com](mailto:jakline706@gmail.com)



# Artistes dans la ville

Peinture et Créations

*Place de l'Océan à Saint-Palais-sur-Mer*

**CONCOURS le samedi 23 juin 2018**

## FICHE D'INSCRIPTION

La fiche d'inscription devra être **complétée et envoyée à : Syndicat d'Initiative Concours «Artistes dans la Ville : 1, avenue de la République 17420 Saint-Palais-sur-Mer ou déposée le jour du concours au PODIUM «ORGANISATEURS» LE SAMEDI 23 juin 2018, à partir de 8h30.**

Prénom :

Nom :

Pseudonyme éventuel :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours de Peinture et Créations 2018 et l'accepte dans son intégralité.

Fait à ..... le .....

Signature du candidat précédée de la mention «lu et approuvé»

## **AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)**

Je soussigné(e)

Prénom.....Nom.....

Demeurant.....

.....

Parent ou tuteur légal de : ..... autorise mon enfant mineur à participer au concours de peinture et créations 2018 organisé par le Syndicat d'Initiative de SAINT-PALAIS-SUR-MER et j'accepte le règlement dans son intégralité.

Fait à ..... le .....

Signature du responsable précédée de la mention «lu et approuvé»

# Artistes dans la ville

## Règlement du concours de peinture et créations organisé par le Syndicat d'Initiative de Saint-Palais-sur-Mer - Partenaire du Forum de l'environnement

### Article 1

Ce concours a exclusivement pour thème Saint-Palais-sur-Mer : son architecture, son patrimoine naturel... Vous êtes libre de peindre : sur le « Motif » ou d'après photos, cartes postales...

Il se déroulera EN PUBLIC, place de l'Océan de Saint-Palais-sur-Mer.

LES ARTISTES ayant obtenu LE PREMIER PRIX les années précédentes seront HORS CONCOURS pendant 3 ans mais éligibles au PRIX du PUBLIC .

### Article 2

L'inscription à ce concours est gratuite. Il est ouvert à toute personne passionnée par les ARTS PLASTIQUES en général : peinture - et toutes créations...

Ce concours comporte toutes catégories de participants :

**Adultes et jeunes à partir de 10 ans**

Pour participer, les candidats devront s'inscrire par correspondance à l'aide de la fiche d'inscription jointe ou le jour du concours le SAMEDI 23 JUNI 2018 de 8h30 à 10h place de l'Océan.

### Article 3 :

Pour les Peintres, tous supports (papier, toile, carton, bois) sont acceptés. Toutes les techniques sont également admises : huile, aquarelle, acrylique, pastel, mine de plomb, fusain.

**L'œuvre sera réalisée dans le temps imparti : 8h30 / 16h30 le jour du concours.**

**Chaque Artiste doit se munir de son propre matériel (chevalet, parasol...) chaises disponibles sur place.**

### Article 4 :

Tous les Artistes sont invités à se présenter au podium « organisateurs » le samedi 23 juin 2018 à partir de 8h30.

Les Peintres doivent faire tamponner le support choisi par eux.

Les Créateurs devront se présenter au podium « organisateurs »

**TOUTES LES ŒUVRES DOIVENT IMPERATIVEMENT ETRE CRÉÉES SUR PLACE**

### Article 5 :

A l'issue de la journée 16h30 au plus tard les créations seront arrêtées pour être soumises sur place à la délibération du Jury (ou transférées à la salle des fêtes en cas de mauvais temps)

### Article 6 :

A partir de 16h30, le Jury se réunira en vue de sélectionner les œuvres selon 3 critères d'appréciation (*composition, maîtrise de la technique, créativité*), ensuite il procédera à la proclamation des résultats à 18h30. Une urne sera mise à la disposition du Public afin qu'il puisse voter (résultat le dimanche soir).

### Article 7

1<sup>er</sup> Prix du Syndicat d'Initiative de Saint-Palais-sur-Mer : 200 €

Prix de la ville de Saint-Palais-sur-Mer : 150 €

Prix du Forum de l'environnement : 150 €

Prix Jeunesse

Prix du Public

Le CONCOURS sera **doté de 700€** de prix dont : « bon d'achat d'Arts et Maison de Royan », « chèques cadeau de les Couleurs de Royan », « chèque des Commerçants de Saint-Palais-sur-Mer ».

La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

### Article 8

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou œuvre endommagée dans le cadre de la Manifestation.

### Article 9

L'organisateur se réserve la possibilité de publier dans les revues à but non lucratif des reproductions des œuvres primées sans que cela puisse entraîner de paiement de droits d'auteurs.

# Artistes dans la Ville

## ARTICLE 10

**LE DIMANCHE 24 JUIN 2018 de 10h à 18h30**

**Toutes les œuvres seront exposées à**

**la salle des fêtes**

**de SAINT-PALAIS-SUR-MER**

Chaque Artiste devra apporter sa création à la salle des fêtes  
pour l'exposition du dimanche

Et tous les artistes devront impérativement récupérer leurs œuvres le 24 juin 2018 à 18h30

**IMPORTANT**

**En cas de mauvais temps :**

**LE CONCOURS NE SERA PAS ANNULÉ**

Il y aura la possibilité, après avoir fait tamponner vos supports, de travailler dans la salle des fêtes sur photos personnelles ou cartes postales de Saint-Palais-sur-Mer.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Syndicat d'Initiative :

Tél : 06 18 32 09 54

[jakline706@gmail.com](mailto:jakline706@gmail.com)

Possibilité de télécharger le bulletin d'inscription sur le site de la mairie :

[www.stpalaisurmer.fr](http://www.stpalaisurmer.fr)